

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2016

➤ **Urbanisme/Affaires foncières :**

- Quartier Van Gogh - Projet de cession foncière de la parcelle YX n° 78 pour la réalisation d'un programme de logements ; Cession d'une parcelle de 4 364 m² à Arvor Immo, au prix de 150 000 €, pour la réalisation d'un programme de 17 logements. **Adopté à l'unanimité.**

- Quartier Van Gogh - Octroi d'une garantie d'emprunt et d'une subvention d'équilibre à Bretagne Sud Habitat pour une opération de 14 logements sociaux. Subvention d'équilibre de 47 500 €. **Adopté à l'unanimité.**

- Zone de Lann Guinet - Autorisation de défrichement. La Commune autorise Loc'h Communauté à déposer une demande de défrichement d'une parcelle communale, dans le cadre de l'aménagement de la zone et des échanges de parcelle à intervenir. **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Travaux :**

- Projets de réhabilitation de la salle de sports existante – Adoption du projet et demande de subventions 2016. Montant prévisionnel des travaux : 730 744 €. Autorisation au Maire de déposer les demandes de subventions. **Adopté à l'unanimité.**

- Travaux de sécurité routière – Adoption d'un programme de travaux pour 2016 et demande de subventions. Montant prévisionnel des travaux : 352 106 €. Autorisation au Maire de déposer les demandes de subventions. **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Finances :**

- Mise à disposition d'une partie du personnel et d'élus pour le Pôle Aménagement et Développement, Transfert, pour 2015, de 125 500 € de charges de personnel et d'indemnités d'élus du budget principal au budget aménagement et développement. **Adopté à l'unanimité**

- Organisation d'un théâtre d'improvisation – Fixation de tarifs. Spectacle le 19 février 2016 à l'Espace 2000- CB. Entrée adulte : 4 €, enfant 2 €- Boissons entre 0,50 et 2 €, assiette encas apéritif : 1,50 €. **Adopté à l'unanimité.**

- Révision des tarifs municipaux applicables au 1^{er} février 2016 – Salle Espace 2000 Célestin Blévin. Refonte des tarifs, création de 2 catégories : Grégamistes et non grégamistes (3 auparavant) et diminution du nombre de forfaits.

Adopté par 26 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

- Fixation des taux d'imposition année 2016. Pas d'augmentation. **Adopté à l'unanimité.**

- Budgets primitifs 2016 :

. Budget principal. **Adopté par 22 voix pour et 6 abstentions l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 2 233 938,79 €	- 1 699 400,90 €
Affectation du résultat	534 538,89 €	1 699 400,90 €

. Budget aménagement et développement. **Adopté à l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 1 525 682,84 €	- 137 861,18 €
Affectation du résultat	1 525 682,84 €	0 €

. budget assainissement collectif. **Adopté à l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 82 984,43 €	+ 56 809,17 €
Affectation du résultat	82 984,43 €	56 809,17 €

- Recensement des marchés 2015

Grand-Champ, le 4 février 2016
Le Maire,
Yves BLEUNVEN

